

# LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC



## PRINCIPALES TENDANCES MONDIALES INFLUENÇANT LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

- ▶ L'émergence de nouveaux pôles économiques qui concurrenceront de plus en plus les pays développés.
- ▶ La croissance des investissements directs étrangers et le développement soutenu du commerce d'intégration.
- ▶ L'importance accrue du secteur des services dans l'économie mondiale.
- ▶ Les pressions grandissantes sur la production énergétique et les ressources naturelles.
- ▶ La montée des préoccupations liées au développement durable.
- ▶ Le rôle stratégique de l'éducation, de la recherche et de l'innovation comme facteurs de croissance et de prospérité.
- ▶ La place prépondérante occupée par les questions de sécurité.
- ▶ L'importance que prennent certaines villes et régions à travers le monde en devenant des centres d'attraction basés sur l'économie du savoir.
- ▶ L'incidence de la mondialisation sur les questions identitaires et l'évolution culturelle à long terme des sociétés.
- ▶ Le rôle accru des organisations et des conférences internationales dans la définition de normes et règles ayant un impact sur la gouvernance.
- ▶ La place prise par la diplomatie civile dans la conduite des relations internationales.
- ▶ La recherche d'un équilibre dans la répartition de la richesse mondiale.

## PRINCIPAUX DÉFIS DÉCOULANT DE L'ÉVOLUTION INTERNE DU QUÉBEC

- ▶ La hausse du niveau de productivité des entreprises actuellement inférieur à celui de nos voisins immédiats.
- ▶ La disponibilité de travailleurs qualifiés.
- ▶ La nécessité d'élever les niveaux d'immigration.
- ▶ L'insertion des collèves et universités dans les grands courants d'échanges internationaux.
- ▶ L'attraction d'étudiants et de chercheurs étrangers et la mobilité internationale de ses étudiants.
- ▶ La compétitivité de ses villes et de ses régions.
- ▶ La protection et l'essor de la langue, de la culture et de la spécificité québécoises.
- ▶ Le maintien d'un équilibre entre développement économique développement social dans un contexte de gestion serrée des finances publiques.

## 5 OBJECTIFS

### Renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois

Dans le cadre des responsabilités qu'il exerce, le gouvernement du Québec est de plus en plus souvent amené à mettre en œuvre des solutions qui lui sont dictées par le contexte international. Sa capacité de faire des choix collectifs, voter des lois ou adopter des règlements est aujourd'hui conditionnée par ces normes internationales. Le gouvernement peut, soit subir ces changements, soit chercher à les influencer dans le sens de ses intérêts et des valeurs de la société québécoise. C'est cette deuxième voie que le Québec choisit. Pour ce faire, il doit pouvoir s'insérer dans les réseaux où s'élaborent ces normes, avoir accès aux décideurs politiques et économiques et utiliser tous les leviers qui lui permettront d'exercer une influence.

### Favoriser la croissance et la prospérité du Québec

Les échanges internationaux jouent un rôle vital dans l'économie du Québec. D'une part, les exportations représentent plus de 50 % du PIB et sont responsables de 30 % des emplois. D'autre part, 40 % des investissements privés proviennent des entreprises étrangères. Au cours des dernières années, le Québec a vu ses exportations se fragiliser sur plusieurs marchés. Il devra donc chercher à consolider ses avancées aux États-Unis et en Europe et s'assurer de diversifier ses partenaires économiques. De plus, dans un contexte où les capitaux, les technologies et même la main-d'œuvre se déplacent plus facilement qu'auparavant, le développement des capacités de recherche et développement, la qualité des systèmes d'éducation et le dynamisme des villes et des régions sont devenus des éléments essentiels à la compétitivité de l'économie québécoise. Le défi de la main-d'œuvre sera majeur au cours des prochaines années et le Québec devra à la fois agir sur l'immigration, ainsi que sur la formation, le savoir et l'innovation pour rester dans la course.

### Contribuer à la sécurité du Québec et du continent nord-américain

Les distinctions qui existaient entre sécurité extérieure et sécurité intérieure sont en train de disparaître. Cette nouvelle réalité requiert plus que jamais la collaboration de toutes les parties intéressées, tant aux niveaux mondial, régional que local. Au sein de la fédération canadienne, la sécurité n'est pas réservée en exclusivité à un ordre de gouvernement. Plusieurs compétences des provinces sont directement interpellées. Les pouvoirs du Québec en matière d'administration de la justice et de la santé, le rôle qu'il joue en environnement et en agriculture, ses responsabilités en matière de sécurité publique et l'impact des nouveaux enjeux de sécurité sur son économie font qu'il ne peut rester à l'écart des préoccupations internationales de sécurité.

### Promouvoir l'identité et la culture du Québec

La révolution des technologies de l'information et des communications a entraîné une circulation sans précédent des idées et du savoir dans le monde. Cela laisse poindre autant un risque pour le pluralisme qu'une opportunité de valoriser la diversité. Pour le Québec, il s'agit d'un défi lancé à la pérennité du français comme langue internationale, au dynamisme des arts et des industries culturelles et, d'une façon plus large, à ses valeurs et ses choix de société. De plus, la présence des artistes et des produits culturels québécois sur la scène internationale se développe dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Aussi, en même temps qu'il agit pour préserver le droit des États à soutenir leur culture, le Québec doit s'outiller pour appuyer plus efficacement la présence de la culture québécoise à l'étranger.

### Contribuer à l'effort de solidarité internationale

En matière d'aide internationale, le Québec ne fait pas partie des grands bailleurs de fonds internationaux. Néanmoins, il apporte sa contribution directe aux efforts de solidarité menés par les instances de la Francophonie et il intervient auprès de plusieurs pays en développement. Pour le Québec, cette pratique est la conséquence directe de son rôle sur la scène internationale. Promouvoir et défendre ses intérêts a comme corollaire l'obligation d'aider les partenaires avec lesquels il partage cet espace international. Dans les années à venir, le défi sera de cibler les actions et concentrer les efforts vers un nombre limité de priorités en appui aux efforts de la communauté internationale.

## 10 PRIORITÉS

### Renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois

- ▶ Accroître la présence et l'action du Québec auprès des organisations internationales et lors des négociations internationales touchant ses intérêts.
- ▶ Intensifier les relations avec les décideurs politiques et économiques des pays, États fédérés ou régions avec lesquels le Québec partage des intérêts.

### Favoriser la croissance et la prospérité du Québec

- ▶ Consolider et accroître les échanges économiques avec les États-Unis et l'Europe et les diversifier vers un certain nombre de marchés porteurs : le Mexique, le Japon, la Chine, l'Inde et le Brésil.
- ▶ Mettre le savoir, l'innovation et l'éducation au cœur de l'action internationale du Québec.
- ▶ Attirer davantage d'immigrants qualifiés et faciliter leur intégration à la vie économique.

### Contribuer à la sécurité du Québec et du continent nord-américain

- ▶ S'assurer d'un accès rapide et fiable à l'information stratégique et participer aux travaux des instances régionales et internationales sur les questions de sécurité non militaire.
- ▶ Favoriser une circulation fluide et sécuritaire des personnes et des marchandises à la frontière et renforcer la sécurité des infrastructures stratégiques du Québec.

### Promouvoir l'identité et la culture du Québec

- ▶ Appuyer la promotion et le rayonnement de la langue française dans le monde.
- ▶ Développer les compétences et les instruments permettant de mieux planifier et organiser la mise en marché des manifestations et produits culturels du Québec à l'étranger.

### Contribuer à l'effort de solidarité internationale

- ▶ Orienter la contribution du Québec en matière d'aide internationale vers la formation des ressources humaines et le développement des capacités de gouvernance.